

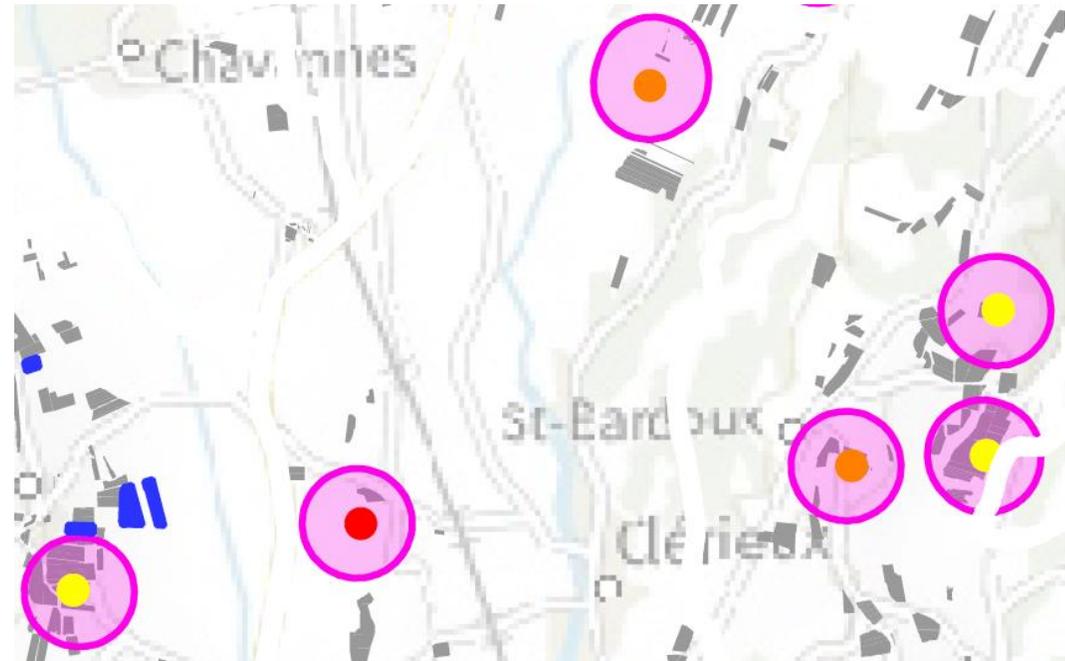


FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Sharka – Orientations 2021

Zones de surveillance

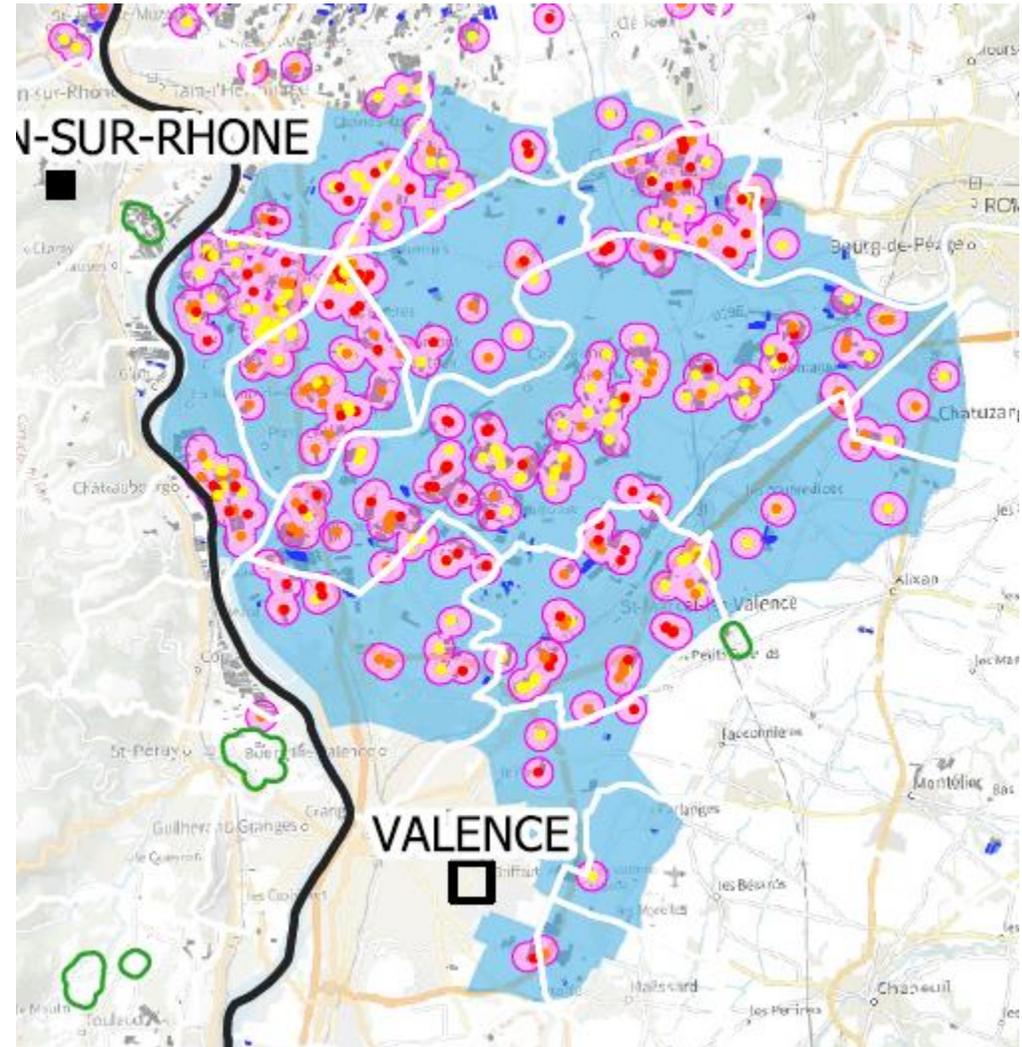
- Zone infestée : Parcelles contaminées au cours des trois dernières années. **2 passages**
- Zone tampon : Cercles de 300 m tracés autour des foyers. **1 passage**



Zones de surveillance

- Zone exempte prospectée : 600 ha en AURA.
- 540 ha environ (90 %) : prospection des parcelles sensibles dans les secteurs proches de la zone tampon

Prise en compte des limites géographiques (routes, cours d'eau, ...)



Zones de surveillance

- Zone exempte prospectée : 600 ha en AURA
 - 60 ha environ (10 %) : prospection de parcelles sensibles sélectionnées à proximité de jeunes vergers en zone exempte

Sondage de secteurs nouvellement plantés



Zones de surveillance

- Zone exempte prospectée : 600 ha en AURA
 - **1 passage**
 - Parcelles sensibles uniquement du fait du faible nombre de contaminations chaque année en parcelles résistantes (pollinisateurs ou rejets de portes-greffe)
- Jeunes vergers en zone exempte : Vergers de 2019, 2020 et 2021. **1 passage**
- Environnements de pépinière en zone exempte : Cercles de 200 m tracés autour des parcelles de pépinières et vergers donneurs de greffons. **1 passage**

Bilan des surfaces

Zones	Surfaces (ha)
Zone infestée + zone tampon (300 m)	2133
Zone exempte prospectée	620
Environnement de pépi en zone exempte	127
JP en zone exempte	259
Surf à prospecter au sol 2021	3139
surf 2nd passage (Parcelles contaminés /3ans = zone infestée)	465
surface totale en prospection 2021	3604